

MES DÉMARCHES

Pose d'une clôture

Les pièces à fournir en complément du Cerfa Déclaration Préalable :

DP1 Le plan de situation

Le plan de situation du terrain permet de connaître la situation du terrain à l'intérieur de la commune afin de savoir quelles règles d'urbanisme s'appliquent dans la zone où est situé le projet. Il permet également de savoir s'il existe des servitudes.

Il doit comporter:

- L'orientation (direction du Nord);
- L'indication de l'échelle ;
- L'emplacement du terrain.

Vous pouvez vous le procurer sur cadastre.gouv.fr. ou sur le site de Noisy-le-Roi dans : Mes Démarches – Urbanisme – Cadastre et Plan.



DP2 Un plan de masse

Faire figurer l'emplacement de la clôture, les accès existants et prévus sur la voie de desserte avec leurs dimensions, les parties des clôtures qu'il n'est pas prévu de modifier.

Dans le cas où le projet prévoit la création d'une place de stationnement sur la parcelle, ce plan doit faire apparaître la localisation, les dimensions de cette place sur la parcelle, et le traitement du sol.

Vous pouvez utiliser comme support un plan du cadastre pour réaliser le plan de masse de votre projet.

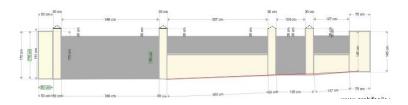






DP4 Un plan de l'ensemble de la clôture

Ce plan doit indiquer les dimensions des différentes parties de la clôture en hauteur et en largeur mesurés depuis le domaine public, les teintes et les matériaux utilisés.



DP6 Un document graphique d'insertion

Il permet d'apprécier l'insertion du projet de clôture par rapport aux constructions avoisinantes et aux paysages pouvant prendre la forme d'un dessin ou d'un photomontage.



DP7 Une photographie dans l'environnement proche

Elle permet de situer le terrain dans l'environnement proche avec les constructions avoisinantes.

Cette photographie montre la façade des constructions avoisinantes, les arbres existants...



DP8 Une photographie dans le paysage lointain

Elle permet de situer le terrain dans le paysage lointain à l'échelle de la rue.

Cette photographie montre l'aspect général de la rue, des espaces publics, des façades.







DP11 Une notice

Elle décrit l'ensemble des matériaux utilisés et les teintes de la clôture, portail et portillon ainsi que les modalités de mise en œuvre et d'exécution du chantier.

Attention, les illustrations de ce document sont données à titre d'exemples. Selon les particularités de votre projet, il pourra vous être demandé des compléments d'informations.

Le délai d'instruction est porté à 2 mois lorsque le dossier est déposé complet.

